

## Rueil-Malmaison (92)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Le long de l'avenue Paul Doumer : une 2x2 voies où la circulation est dense et plutôt rapide, et qui est l'un des rares axes sud-ouest / nord-est, permettant pourtant de rejoindre La Celle-Saint-Cloud et Nanterre. Aucun réel aménagement cyclable (une bande de peinture sur un court segment, sur un trottoir défoncé et à côté d'une minuscule partie pour les piétons ça ne compte pas vraiment)  En dehors de quelques actions de communication (stationnement vélo à la gare par exemple), la prise en compte du vélo est quasi-inexistante. Deux exemples : - Lors de la rénovation de la rue Gallieni, une piste cyclable a été faite entre la chaussée et les places de stationnement. La piste cyclable est généralement utilisée comme stationnement. Malgré des années de signalements, aucune intervention de la police municipale, les élus de la majorité dénigrent même les plaintes - Cet été, élargissement de l'avenue Édouard Belin, qui passe de 3 à 4 voies. Aucun aménagement cyclable réalisé à cette occasion, malgré les dispositions légales.

 la circulation sur les artères principales : avenue du 18 juin, RN913, rue des Bons Raisins  l'usage du vélo, notamment comme moyen de transport a progressé mais les infrastructures ne suivent pas suffisamment, notamment pour permettre une utilisation sécurisée sur les grands axes.

 les pistes cyclables gare-centre ville sont inadaptées, dangereuses, non respectées et donc inutiles.  La mairie fait de la "com" mais rien de concret, efficace et volontariste pour le développement du vélo.

 Le contournement du parc de Bois-Préau, la D39, les voies reliant la D913 au Mont-Valérien en passant soit par la rue Danton, soit par la rue Haby Sommer.

 La N13  Difficulté pour aller en vélo à Paris depuis Rueil.

 nationale qui traverse d'est en ouest.

 Les rues à sens unique ouvertes aux vélos dans les 2 sens sont très dangereuses : peu de place laissée aux vélos et vitesse excessive des voitures avec souvent une signalisation insuffisante ou un manque de vigilance des conducteurs automobiles  Il faudrait développer des pistes cyclables isolées des voitures et surtout une piste cyclable sur la N13, permettant de relier les villes voisines Nanterre, Suresnes, Bougival.

 Il manque une liaison vélo sécurisée entre le centre ville et la gare RER  Un grand parc vélo à la gare RER (Veligo) mais des accès non sécurisés pour les vélos ; deux départementales 'aspirateurs à voitures' traversent la ville.

 Centre ville

 La D913 pour sortir de Rueil-Malmaison est quasi-obligatoire et il n'y a aucun aménagement (alors qu'il y en a à Nanterre)  Des efforts ont été faits mais le fond du problème est le volume et la vitesse du trafic automobile. Il est inutile de faire des pistes cyclables dans un quartier résidentiel, il en faut par contre dans les rues à fort trafic.

 les rues étroites ou les voitures n'ont déjà pas la place de se croiser t les grands axes ou rien n'a été prévu  on aimerait voir se développer de vrais voies vélo inexistantes

 la nationale 13 qui coupe rueil en deux et qu'on devrait pouvoir éviter si une piste cyclable existait dans le parc de l'amitié  C'est déjà très bien que les voies en sens unique permettent un double-sens vélo. Pour que ce soit moins dangereux, il faudrait : - aplatir certaines chaussées (quand la chaussée est trop bombée, le vélo est instable et il est impossible d'y rouler) - que les règles de circulation entre engins motorisés, vélos et piétons soient claires et largement diffusées (notamment que les cyclistes aient une vitesse limitée dans les parcs) Que les parcs près des routes passantes puissent avoir une piste cyclable. Que les abords des endroits cyclables ne soient pas émaillés de plots en béton (où on peut se fracasser le crâne si on tombe) qu'il y ait une pastille cycliste responsable que l'on peut coller sur son vélo et qui certifie que ce cycliste s'engage à respecter un code de bonne conduite. La pastille pourrait comporter un numéro d'identification du vélo lequel serait aussi gravé sur le cadre. Ce numéro permettrait de réduire les vols ou de retrouver les vélos ou même de verbaliser les propriétaires en contre-partie s'ils dérogent au code. Il faudrait que les routes passantes soient uniquement réservées aux engins motorisés. Ainsi, soit les vélos auraient leur voie particulière (si c'est possible), soit le circuit vélo ne ferait que couper la voie passante. Mais il est vraiment trop dangereux pour un vélo d'être dans le flux de circulation sans voie dédiée. J'ai moi-même été frôlée par un autobus sur la nationale 13. Et on ne peut pas attendre

des véhicules motorisés qu'ils se déportent ou qu'ils patientent pour dépasser un vélo quand la circulation est dense ! Ce serait un vœux pieux !

⚠ Les deux 4 voies qui entaillent Rueil (D913 et D991) sont réservées de fait aux automobiles malgré un début d'aménagement sur la D991 aux abords de la gare RER. Les abords des écoles appellent également des aménagements urgents pour y restreindre le passage automobile et offrir la possibilité aux riverains d'y accompagner leurs enfants à vélo. ➡ Il est urgent de limiter par tous moyens les usages excessifs de l'automobile. La route est un espace public actuellement occupé par ces seuls usagers. J'ai le sentiment de payer des impôts pour cette catégorie de gens sans que mes besoins soient pris en compte. Je suis confronté chaque jour à la brutalité de ces blindés, certains sans égard aucun pour les plus vulnérables. Plus généralement, tout y reste fait pour l'auto et rien pour les piétons et vélos. J'attends que ces espaces soient pacifiés pour que je m'y sente en sécurité avec mes enfants, que ma femme n'ait plus peur et nous accompagne. J'attends de voir ces espaces à nouveau occupés par des humains et pas seulement des machines menées par des brutes qui veulent exclure ceux dont ils estiment la présence injustifiée (y compris d'autres automobiles : femmes au volant, personnes âgées, ...). En conclusion, utiliser son vélo tous les jours, c'est expérimenter l'exclusion tous les jours.

⚠ Les voies double sens pour vélo seulement et sens unique voiture pas sécurisé ➡ Vive le vélo!

⚠ la circulation sur les grands axes

⚠ Sur les grands axes (nationale vers Nanterre, Bougival, etc). En fait les axes les plus directs pour se rendre au travail.

⚠ L'ex RN 13 avec son trafic et l'absence de piste cyclable n'est pas pratique. On peut utiliser un itinéraire parallèle ou rouler lentement sur le trottoir ➡ Le centre de Rueil est fait de rues étroites. Pour dégager de la place, il faut profiter de reconception de tronçons. Les nombreuses côtes incitent à utiliser le vélo électrique. Globalement le vélo est peu utilisé alors qu'il est facile à utiliser;

⚠ Les grands axes ➡ Prévoir des itinéraires cyclables bien dissociés des véhicules motorisés.

⚠ Manque des pistes cyclable suffisantes ➡ Non

⚠ Les rues qui jouxtent la gare RER A: Trafic voiture très dense. Il faut zigzaguer pour se frayer un chemin

⚠ en général la traversée des grands axes (RD913 ou avenue de Colmar en venant de l'avenue Victor hugo) ➡ l'usage quotidien pour des déplacements professionnels ou personnels augmente régulièrement depuis 10 ans ainsi que le nombre d'utilisateurs de vélos électriques

⚠ Grands axes sans piste cyclable : danger. Pistes cyclables non protégées, et utilisées pour le stationnement automobile, sans jamais aucune verbalisation : mise en danger des cyclistes. ➡ Signaler systématiquement le double sens cycliste dans les rues limitées à 30 km/h.

⚠ avenue de la République, avenue Albert 1er, D913, rue Charles Flocquet, route de l'Empereur, avenue de la châtaigneraie, rue Jean Bourguignon, boulevard Richelieu, Boulevard Solferino, avenue du 18 juin 40, boulevard de l'hôpital Stell, rue Danton,

⚠ Avenue du 18 juin sans aucun aménagement cyclable

⚠ Je circule surtout entre le centre ville et la Seine jusqu'à La Défense parfois. Impossible rallier Paris en vélo. ➡ Très pratique et très négligé.

⚠ Peu de pistes cyclables. Pas de verbalisation des voitures qui occupent les pistes. A quand un "périphérique vert" qui permettrait de relier les parcs de la banlieue ? A quand un itinéraire cyclable autour du Mont Valérien ? Quand la piste cyclable de Saint-Cucufa sera-t-elle dédiée aux vélos et non envahies par les piétons qui vous injurient et laissent leur chien se jeter dans vos roues ? Cela reste très dangereux de faire du vélo à Rueil et autour. Pourtant j'aimerais aller à mon bureau en vélo (à Issy les Moulineaux) ➡ Et en plus on risque très fortement de se faire voler son vélo !

⚠ Bd richelieu, bd Solférino, bd de l'hôpital stell. Av P. Doumer.... Av. De Buzenval ➡ Il est pratique d'utiliser le vélo pour le vieux centre ville mais plus compliqué niveau sécurité sur les autres quartiers. Un bel effort sur le quartier de buzenval autour de l'hippodrome où l'on se sent en sécurité mais pas de continuités vers les autres axes routiers/quartiers

⚠ Grands axes de la ville

⚠ aucun tant qu'on roule sur le trottoir là où c'est nécessaire pour éviter les endroits à risque majeur ➡ je circule à vélo assez facilement à Rueil en utilisant les petites rues éventuellement en sens interdit et les trottoirs si nécessaire pour éviter le gros trafic

⚠ Les axes routiers : Boulevard Richelieu Avenue du 18 juin 1940 Avenue George Pompidou ➡ De la com, mais pas une vraie prise en compte des usagers du vélo.

⚠ La gare RER si on n'est pas abonné au parking RATP ➡ La mairie de Rueil Malmaison ne fait aucun effort pour développer les pistes cyclables. La seule chose qu'ils ont mis en place est le double sens cycliste dans les rues à sens unique. Ce qui n'est pas un moyen de favoriser l'usage du vélo car c'est assez anxiogène comme façon de circuler.

 Entre le centre ville et Suresnes Mont Valerien

 Les grands axes de circulation voiture (D913, avenue de l'empereur,...)

 SUR LES HAUTEURS DE RUEIL ,TYPE QUARTIER PLATEAUX , BUZENVAL IMPOSSIBLE DE SE DEPLACER SANS DANGER ENTRE SES LIEUX , FAUT UTILISER DES CHEMINS DE TRAVERSE  des vrais espaces dédiés aux vélos et non des pseudos couloirs qui n'en sont pas .

 avenue albert 1 er, D913

 Les grands axes

 Traversée de Rueil par N13 et plusieurs voies dans le quartier résidentiel vers avenue Victor Hugo ....

 bd Solferino

 Axes réservant plateau et buzenvall

 Les axes principaux comme la N13

 Rue Albert premier - avenue de la république - La rn13.  Rue en sens inverse trop étroites.

 RN13 - avenue Paul Doumer

 La départementale D913,l'avenue de la République,l'avenue Albert premier,l'avenue de Colmar...  Rueil-Malmaison est une ville en pente une aide municipale pour l'achat de vélos électrique serait la bienvenue.

 je ne sais pas

 -Grands axes de rueil -Manque de cohérence dans les pistes cyclables (il y a plein de petits bouts ici et là mais souvent sans continuité ) - conditions des routes : pavés glissants et qui ressortent de la chaussée , trous dans la chaussée qui obligent à déporter - continuer à développer une culture du vélo ( parking à vélo dans les écoles , la ville ... )  Face au trafic qui ne cesse d'augmenter , le vélo est une option réelle à considérer

 Nationale 13

 rueil centre ville zone pavée

 Circulation sur les avenues comme par exemple l'avenue Paul Doumer

 Avenue Paul Doumer et Boulevard de l'Hopital Stell : aucun aménagement en site propre malgré la largeur importante de la voirie. Avenue Victor Hugo : piste cyclable au ras des portières ou très peu large: circulation dangereuse  L'absence de tout aménagement cyclable sur les voies structurantes de la ville rend la cohabitation avec les voitures problématique. L'usage du vélo est suffisamment désagréable pour être réservé aux cyclistes chevronnés.

 Rue Étienne d'orves entre Victor Hugo et Martignon, double sens vélo dans une rue étroite, le bord de chaussée pour les cycliste est en pavés pentus pour partie, je me suis fait coincé plusieurs fois par des conducteurs qui serrent de mon côté manifestement pour me coincer et m'engueuler... La mairie a qd même mis une chicane pour ralentir le flux, ça aide mais du coup les voitures font de gros écarts pour contourner la chicane, en plein dans l'axe des vélos  La ville favorise la pratique du vélo (pistes cyclables, stationnement à la gare, bornes de stationnement un peu partout sans être squattées par des motos (cas à Nanterre ou Paris), et il y a de nombreux cyclistes à se rendre à la gare tous les jours. Un atelier mobile de réparation officie aussi à la gare 2 fois par semaine. Tout cela est très bien. Attention donc à la qualité des pistes cyclables, il ne suffit pas de mettre un double sens vélo pour rendre la circulation sûre et rapide en vélo.

 Les Pistes cyclables face aux voitures en sens interdits sont extrêmement dangereuses car la chaussée est souvent trop étroite pour une voiture et un vélo qui se croisent ! En particulier dans les rues du centre ville, ainsi que la rue Isabey (mettre un miroir de coin dans la rue au niveau de la chicane aiderait beaucoup).

 Les montées des grandes axes: rue Charles Floquet, Av. du 18 Juin 1940, rue Danton, Av. du President Georges Pompidou, Côte de la Jonchère, D913, D991.  Pour que les vélos deviennent un moyen de transport plus qu'un loisir à Rueil, il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure pour les vélos et de rendre les montées plus agréables (loin des émissions des voitures et camions diesel).

 Dans le centre ville places insuffisantes  Des efforts sont faits mais la continuité avec les autres communes est importante

 Les bords de Seine mis à part, circuler à vélo à partir du quartier "Rueil-sur-Seine où j'habite n'est pas simple. Les principaux freins sont le stockage inadapté et insuffisant en immeuble collectif, le risque de vol des beaux vélos, la pollution et le danger voiture.

 avenue paul doumer  RAS

 En centre ville

⚠ Avenue Paul Doumer Route de l'Empereur Avenue Ltnt Colonel de Montbrison etc... ✎ Création de pistes cyclables en site propre

⚠ Avenue Paul Doumer

⚠ Les grands axes qui permettraient de rejoindre La Défense ✎ Le vélo serait plus utilisé si les axes permettant d'aller à La Défense ou vers le Bois de Boulogne étaient mieux sécurisés. En l'état, c'est possible mais dangereux.

⚠ Les routes d'accès au centre ville sont toutes saturées de circulation automobile. Aucun itinéraire cyclable ne permet d'éviter cette circulation ✎ Le principal frein à l'utilisation du vélo vient du sentiment d'insécurité que l'on ressent lorsqu'on est mêlé à la circulation automobile. Le manque de respect des conducteurs de voitures envers les personnes qui circulent en vélos est un phénomène trop courant.

⚠ pour aller à Paris impossible de passer sous le tunnel de la Défense bien évidemment et par le pont de Suresnes et le Bois pas de piste cyclable !! ✎ pas assez développé

⚠ La nationale 13. Le danger vient aussi des vitesses excessives et du manque d'écartement des véhicules avec les vélos lors des dépassements des vélos ou des croisements ✎ La municipalité ne favorise pas l'usage du vélo, elle est encore sur le tout voiture, ce qui fragilise davantage les cyclistes et leur ôte toute légitimité par rapport aux automobilistes.

⚠ Grand axes : Solférino, n13, 18 juin 1940, Pompidou, bons raisins, danton, autours du lycée, .. ✎ Bien Mais peut progresser.

✎ Mieux entretenir les chaussées et les espaces pour les cycles : pas de nid de poule, revêtements en bon état, ni fissurés ni craquelés, remplacer les pavés déchaussés, balayer les feuilles en automne...

⚠ L'ensemble des rues à sens unique ouverte au double sens vélo et qui ne sont pas assez larges, notamment : - rue Hervet - rue Jean Mermoz ✎ La pratique du vélo à Rueil-Malmaison, en dehors des bords de Seine, n'est pas adaptée pour les jeunes enfants. Il n'y a que très peu de vrais aménagements pour les vélos (pistes cyclables dédiées notamment) ou alors ils sont incohérents (nouvel aménagement du pôle de mobilité près de la gare, piste cyclable rue des Deux Gares, pistes cyclable carrefour Colmar/Victor Hugo...). Les rues en double sens cycliste ne sont pas assez larges et ne semble avoir été faites que pour augmenter le linéaire d'itinéraires cyclables. Les autres usagers de la route, y/c les chauffeurs de bus, ne respectent que très rarement les règles de sécurité vis-à-vis des cyclistes (distance pour le dépassement, priorité au carrefour ou aux rétrécissement de chaussée, etc.).

⚠ Manque de piste cyclable sur l'axe la defense - st germain en laye ✎ Trop peu de pistes cyclables alors que la ville est quasiment de plein pied (plane)

⚠ les grands axes ou rien n'existent ✎ compte tenu du trafic sur les grands axes et de l'étroitesse des rues c'est très compliqué d'utiliser son vélo

⚠ circulation=grand axe parking=center ville

⚠ RD913 + RD 39 au delà de l'av V.Hugo ✎ il faut bcp + d'attache vélos. Et mettre des panneaux de "tourne à droite" avec des campagnes d'explication. Et de la communication pour respect mutuel de tous les usagers de la route, des trottoirs et de la voirie en général.

⚠ D913 D39 ✎ L'usage du vélo à Rueil-Malmaison est difficile sur le mont-valérien à cause de la pente. Mais le problème peu être résolu en aménageant une piste cycle sur la D39

⚠ grandes avenues

⚠ Le mont valérien, pas de pistes cyclables, l'avenue du 18 Juin qui est la seule praticable pour remonter du centre ville n'est pas aménagée ✎ J'ai l'impression que la pratique du vélo est réservée pour les loisirs (bords de Seine) et qu'on néglige l'utilisation quotidienne (velotaf)

⚠ quartier du plateau ✎ L'usage du vélo à Rueil Malmaison est trop réservé à certains quartiers et aucune réflexion cross-villes n'est visible malgré la communauté d'agglomération !

⚠ DANS TOUTE LA VILLE SAUF EN FORÊT ✎ Le maire est allergique ne veut pas entendre parler du vélo, cela ne l'intéresse pas!!!! il préfère faire construire du béton dans la ville sauf bien entendu dans les "quartiers résidentiels où habitent tous "ces amis" . il ne fait aucun effort pour écouter les citoyens adeptes du vélo!

⚠ Rue du Château ✎ Encore beaucoup d'effort à faire pour permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité

⚠ avenue albert 1er /avenue republique/place besche

⚠ Sur la n13

⚠ Grands axes

⚠ Rue Albert 1er ✎ Non

⚠ Rd913

-  Les immeubles HLM & les abords de locaux administratifs, où des lieux pour les garer en local sécurisé ou simplement préservés de la pluie ne sont pas prévus.  ;-)
-  D913
-  La nationale
-  Tous les grands axes : N13, Albert1, boulevard Stell, Richelieu, Toutes les rues étroites avec vélo à double sens, Toutes rues sans marquage au sol  Si ma ville me le permettait je me déplacerais uniquement à vélo intra-muros. Si les villes avoisinantes le permettaient mes déplacements seraient à 80% à vélo. J'ai voulu investir dans un vélo électrique puisque j'habite en hauteur de Rueil-Malmaison, j'ai renoncé...pas en sécurité, pas assez d'équipements dédiés
-  Nationale 13  Non
-  Tous les ronds points et gros carrefours où le cycliste n'est pas du tout en sécurité même si il a priorité.  Insécurité
-  Les bords de la nationale 13. Trop de voitures . Pas le choix que de rouler sur les trottoirs en faisant attention aux piétons qui eux pensent qu'on ne devrait pas rouler sur les trottoirs...  Beaucoup d'améliorations en quelques années.
-  Les nationales 13 et 192
-  L'accès des quartiers périphérique au centre ville  Le double sens pour les vélos sur les rues en sens unique est très dangereux il faut aménager davantage de piste cyclables pour relier le centre ville exemple boulevard richelieu, avenue de buzerval très dangereux, et vers le lycée richelieu
-  Nous sommes vraiment loin des pratiques des pays du Nord, alors qu'il ne s'agit pas d'infrastructures coûteuses à mettre en place, il reste peu évident de se déplacer à vélo, et relativement dangereux
-  Sur la route en règle générale  Réaliser des pistes cyclables
-  avenue albert 1er les vélos prennent cette rue en sens inverse et c'est très dangereux
-  Descente du Boulevard de l'hôpital stell et carrefour au bas de la rue Habby Sommer  La ville est saturée de voitures le soir et le matin. Le vélo est la vraie alternative. Il faut continuer à équiper la ville d'un dispositif de pistes cyclables, de traversée des carrefours en sécurité...
-  La cohabitation avec les voitures est dangereuse à rueil. Les véhicules dépassent en passant tout près, refusent la priorité aux deux roues le cas échéant et les double sens autorisés aux vélos sont dangereux (ex: rue du château, on n'en peut pas passer à contre sens Eng. Même temps qu'un camion ou un bus)
-  Bd Richelieu
-  nationale 13, coeur de ville et boulevard richelieu+ avenue du 18 juin  Si je n'utilise pas plus le vélo à Rueil, c'est par souci / peur du trafic des grands axes que je suis obligée d'emprunter pour aller faire mes courses dans le centre... avec les enfants c'est impossible!
-  boulevard richelieu  ne semble pas être une priorité de la ville ...
-  1. Avenue Paul Doumer / Av Napoléon Bonaparte 2. Bd de Richelieu
-  Carrefour Eugène Sue
-  trajet gare rer centre ville
-  Sur les grands axes de la ville  Il manque de vraies pistes cyclables pour rejoindre la gare, les quais de seine ou la Forêt de la Malmaison
-  Au centre-ville (proche du TAM), les voitures ne respectent pas les rues en double sens pour les vélos : non seulement ils roulent sur la signalisation au sol dédiée aux vélos mais en plus, ils refusent de laisser le passage. Un comportement que je n'ai jamais vu en dehors du centre-ville de Rueil. Par ailleurs, il n'y a pas de voie cyclable à la sortie des locaux à vélos de la gare de Rueil. Nous sommes obligés d'emprunter le trottoir ou la voie des bus avant de rejoindre la voie cyclable.  Mettre en libre téléchargement sur le site de la mairie + magazine de Rueil, des points de rappel sur le code de la route à destination des cyclistes ET des automobilistes sur le partage de la route.
-  1) Tous les carrefours à priorité à droite sont problématiques (les voitures ne respectent pas l'arrêt si un vélo arrive à droite). 2) Très souvent difficile de trouver un rack vélo (pris par les motos par ex. avenue Albert 1er ou devant chez Botanic, encombrés par les affaires des commerçants place du Marché le samedi matin).
-  circulation sur l'avenue Paul Doumer
-  Avenue Albert 1er et RN13
-  Entre la Gare et la Seine
-  Absence de pistes cyclables réellement séparées des voitures notamment sur grande axes (d13, bd Solférino.. etc)
-  Nécessite de faire un axe protégé rueil vers la défense

⚠️ Gare et trajet vers les autres agglomérations notamment vers la défense ➡️ Il manque de vraies pistes cyclables sécurisées. Notamment vers la défense (ce qui aiderait à des engorgements des grands axes )

⚠️ Tous les grands axes ou la voie de circulation n'est jamais séparée des automobiles ➡️ Je me déplace tous les jours à vélo. Travail et perso. La cohabitation avec les automobiles est difficile , les infractions des véhicules sont quotidiennes (feux rouges brûlés, dépassement non autorisé, téléphone au volant etc...)

⚠️ Grands axes type Avenue Paul Doumer, rue Solférino , av 18 juin 1940, avenue Victor Hugo file vélos pas protégées

⚠️ Le long de la D913

⚠️ Avenue Paul Doumer

⚠️ Colmar to Lt. Col. Montbrisson

⚠️ Sur les pistes cyclables qui sont sur les voies de bus les conducteurs ratp ne sont pas du tout respectueux, ils ne permettent pas de nous mettre devant eux aux feux rouges et double danger (surtout avenue Victor Hugo le matin vers 8h30)

⚠️ Sur les coteaux

⚠️ Grands axes ➡️ Non

⚠️ Rue Gallieni : piste cyclable bloqué par voiture en stationnement, disparition de la piste cyclable aux passages - piétons d'où queues de poisson... La piste cyclable n'est accessible qu'en franchissant un petit trottoir!!!! ➡️ Aménagements bien faibles, revêtement des rues qui oblige au vélo très très confortable : multiplication des zones pavées rapidement détériorées

⚠️ Circulation protégée sur les grands axes et dans mes rues à sens unique ➡️ L'usage plus répandu du vélo pour le transport urbain ne pourra se faire que si des sites cyclables dédiés et protégés ont été proposés. Dans le cas contraire l'usage du vélo ne se développera pas.

⚠️ la nationale/voitures garées en double file

⚠️ Avenue Joséphine n13

⚠️ Les rues où les voitures arrivent en face ex P Brossolette car elle est étroite et bombée ➡️ Laisser les bords de Seine comme ils sont

⚠️ Les rares pistes cyclables sont constamment encombrées par des véhicules en stationnement et les piétons n'y prêtent pas garde... L'intégralité de la ville devrait passer en zone 30 à l'exception de quelques grands axes ( qui devraient alors être équipés de sites cyclables en site propre et bordés de défenses anti voitures ET camions tout en permettant un accès aisé aux vélos ( fréquentes ouvertures pour les vélos ) ➡️ La ville n'arrive pas ( la police ) à faire respecter les rares pistes par les automobilistes en stationnement. Pas assez de zones 30.